

## Les problèmes constants de la politique économique canadienne

Claude Morin

---

Volume 14, Number 3, July 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022290ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022290ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Morin, C. (1959). Les problèmes constants de la politique économique canadienne. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 14(3), 410–413.  
<https://doi.org/10.7202/1022290ar>

## Les problèmes constants de la politique économique canadienne

CLAUDE MORIN

Lorsque les économistes parlent de politique économique, ou plus spécifiquement de politique monétaire, fiscale ou sociale, c'est, la plupart du temps pour en mesurer les effets sur les tendances du chômage ou celles de l'inflation. Parfois aussi ils tentent d'en montrer les limitations, soit dans la façon dont elle est appliquée, soit dans la nature même des méthodes adoptées. Ils font toutefois beaucoup moins souvent allusion aux caractéristiques bien particulières de notre pays qui ont une influence négative constante. Dans le cas de celles-ci, comme nous allons très brièvement le montrer, leur influence s'exerce sur les résultats que peut apporter l'application de la politique économique, malgré toutes les précautions qu'il est possible de prendre pour en assurer le succès.

### LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ENVERS L'ÉTRANGER

Le premier obstacle à l'efficacité de la politique économique canadienne est sans aucun doute l'énorme dépendance économique de notre pays par rapport à l'étranger, dépendance surtout visible lorsqu'on examine quelque peu la dimension des liens qui nous rattachent aux États-Unis et à l'Angleterre. On sait que le Canada est l'un des pays du monde où le volume du commerce extérieur est le plus important comparativement au revenu national. Pour la plupart des pays — les États Unis sont dans ce cas — les échanges commerciaux avec le reste du monde sont utiles; pour le Canada ils sont indispensables à la sauvegarde même du niveau de vie de ses citoyens.

Ainsi donc lorsqu'une mesure de politique économique est appliquée, il peut fort bien se produire que l'influence stabilisatrice que l'on escomptait d'elle soit partiellement ou totalement annulée par un mouvement contraire provenant du secteur de notre économie où s'opèrent les échanges internationaux et les investissements de l'étranger. Si une mesure quelconque de l'État vise, par exemple, à augmenter le volume de l'emploi au pays en période de régression, un déclin soudain des investissements directs par l'étranger ou, — comme cela est parfois arrivé, — l'arrêt de la production dans des entreprises filiales de compagnies américaines ou européennes auront pour effet presque immédiat de contrebalancer le mouvement éventuel de hausse de l'emploi que la mesure en question était destinée à provoquer. Du côté des échanges commerciaux proprement dits, une situation analogue peut prévaloir si, par exemple, une baisse subite des exportations crée du

chômage dans certaines industries alors que le gouvernement envisageait justement de se lancer dans une politique de travaux publics.

Il existe un aspect connexe à toute cette question de dépendance des autres pays: c'est celui de la vulnérabilité de l'économie canadienne à toute régression ou crise dans les pays clients ou fournisseurs du nôtre. Il est en effet peu réaliste de penser que notre pays ne ressentirait pas les effets d'une forte baisse dans l'activité économique américaine, comme d'ailleurs il est susceptible de profiter des progrès que celle-ci peut enregistrer. A ce propos, le Canada est un peu comme une maison, bien construite à tous les autres égards, mais à laquelle il manquerait une porte ou une fenêtre pour remplir un orifice laissé ouvert. Les fluctuations de la température extérieure ne pourraient être ignorées par les personnes vivant dans une telle maison, malgré tout le confort domestique qu'elles pourraient par ailleurs posséder.

La relation étroite que le Canada entretient avec l'étranger comporte, on le sait, de grands avantages. Mais elle a son revers; nous venons justement d'en indiquer quelques aspects.

#### LA DIVERSITÉ DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Un autre obstacle à l'application efficace de la politique économique réside dans une des caractéristiques du Canada, dont, par ailleurs, ses citoyens retirent aussi beaucoup d'avantages. Il s'agit de la grande diversité que l'on retrouve entre les régions économiques du pays. Tous les Canadiens savent qu'il y a pratiquement un monde de différences entre la vie économique de la région des provinces maritimes et celle des provinces des prairies, entre celle des provinces centrales et celle de la côte du Pacifique. Cette différence ne se limite pas seulement à des particularités géographiques ou climatologiques; c'est la base industrielle même de chaque région qui varie à tel point que le Manitoba et la Saskatchewan, par exemple, ont plus d'affinité économique avec des états américains comme le Minnesota, l'Iowa ou le Dakota du Nord, qu'avec l'Ontario et le Québec. On pourrait dire la même chose du Québec et de l'Ontario par rapport aux états de New-York, de New Hampshire ou de Pennsylvanie. Une telle mosaïque de zones industrielles, agricoles ou forestières peut garantir la production d'une gamme étendue de biens, mais on conçoit aisément qu'une politique de travaux publics qu'on mettrait en application à Halifax n'aurait pour ainsi dire pas d'effet sur l'allure de la reprise économique dans le sud de l'Ontario et inversement. Le soutien des prix agricoles peut favoriser la population de la région des Prairies, mais il serait hautement exagéré de croire que les pêcheurs de la Colombie Britannique s'en porteraient beaucoup mieux. Une augmentation de tarifs sur les produits textiles étrangers peut profiter à une couche de la population du pays, mais n'enthousiasmerait pas pour autant celle qui vit de l'industrie du bois.

On pourrait multiplier les exemples et citer nombre de cas semblables à ceux qui précèdent. Même s'il faut reconnaître l'interrelation qui unit tous les secteurs de la vie économique d'une nation, cette interrelation n'est pas toujours assez étroite pour que ce qui influence une industrie donnée affecte nécessairement à son avantage ou à son détriment un autre secteur. C'est donc dire qu'il n'existe à peu près pas de mesure de politique économique, sauf peut-être une variation générale du niveau de la taxation, qui soit capable, dans un délai relativement court, d'exercer un effet appréciable aussi bien à l'Est, qu'au Centre ou à l'Ouest du pays.

Dans les circonstances, la meilleure méthode à adopter consiste probablement à utiliser de façon coordonnée et plus ou moins simultanée un ensemble de mesures de nature assez variée. Même là, cependant, il n'est pas du tout assuré, que certaines répercussions de ces mesures ne finiront pas par s'annuler mutuellement et ce justement à cause de l'étendue de notre pays et surtout à cause de cette diversité économique qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'a pas seulement des aspects négatifs.

#### L'AUTONOMIE PROVINCIALE

Nous devons enfin mentionner une troisième série de difficultés; c'est celle qui se rattache au fait que notre pays soit constitué de dix provinces autonomes, ayant chacune la possibilité de préparer leur propre budget, et jouissant chacune de la liberté de choisir la politique économique qui leur semble, à un moment donné, comporter le plus d'avantages. Le fait est que bien souvent aucune politique déterminée de lutte anti-cyclique ou anti-inflationnaire n'est adoptée.

C'est ainsi qu'un gouvernement provincial quelconque peut augmenter ses taxes au moment même où le gouvernement central, à cause de la menace d'une régression, juge à propos de devoir réduire les siennes. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement fédéral, peut vouloir restreindre ses dépenses en temps de prospérité ou d'inflation alors que de leur côté, les provinces accroissent les leurs justement parce que l'économie est prospère. C'est ce phénomène que des économistes ont appelé « la perversité des finances locales ». Dans bien des cas, elle amoindrit considérablement l'efficacité d'une politique de stabilisation puisque ce que celle-ci réussit à accomplir d'un côté, elle le voit s'écrouler de l'autre.

Il ne faudrait pas ici croire que cette situation se limite aux relations entre le fédéral et le provincial; elle est tout aussi présente au plan des municipalités, lesquelles se comportent en la matière à peu près comme les provinces.

Néanmoins, la constitution canadienne, en voulant protéger les droits locaux, a du même coup provoqué la réaction du vaste secteur

des finances publiques provinciales. Certaines personnes croient que ce secteur autonome est apte à devenir facilement un handicap assez sérieux à l'application d'une politique économique rationnelle, surtout si l'attitude prise par les provinces ne cadre pas avec celle du gouvernement central. Or, il est nécessaire de se rendre compte que cette éventualité s'est déjà produite dans le passé.

C'est donc dire que si les provinces, à cause de la limitation actuelle de leurs moyens d'action, sont incapables de se livrer très efficacement à des activités stabilisatrices, il faudrait au moins qu'elles acceptent de faire leur possible pour ne pas contrecarrer l'effet utile de certaines mesures fédérales. Ce serait leur part de responsabilité minima dans le domaine de la politique économique.

#### DEVONS-NOUS ÊTRE PESSIMISTES?

Après tout ce qui vient d'être dit, faudrait-il inévitablement arriver à une conclusion pessimiste et déclarer que toute mesure de politique économique au Canada a bien peu de chances d'enregistrer quelque succès? Enoncer pareil avis serait pour le moins inexact, puisque les faits le démentiraient.

A date, les mesures stabilisatrices ou anti-cycliques ont indéniablement rendu d'immenses services, sans pourtant, comme le prétendent quelques-uns, avoir vaincu la récurrence des périodes de prospérité suivies de régression. Comme le témoigne la dernière expérience de déclin dans l'activité économique canadienne au cours des 18 derniers mois, nous sommes encore loin d'un tel objectif. Il est fort probable que l'inexpérience relative des gouvernements dans l'utilisation des méthodes de politique économique d'une part, méthodes somme toute assez récentes, jointes d'autre part aux obstacles plus ou moins naturels que leur présentent les caractéristiques particulières de notre pays, expliquent en grande partie les résultats mitigés qui en ont découlé. Si nous ajoutons à cela que très souvent la préoccupation dominante de ceux qui appliquent cette politique économique paraît être la sauvegarde aussi complète que possible d'un système économique auquel malgré tout ils reconnaissent plusieurs déficiences, la fréquente timidité de mesures adoptées devient beaucoup plus compréhensible.